



Fondation du Triolet

27 DÉCEMBRE

Rapport annuel 2020-2021

Mot du président du conseil d'administration



Martin Desrosiers, président du conseil d'administration

Une fondation avec des assises solides

Comme première année à la présidence du conseil d'administration de la Fondation du Triolet, je ne pouvais pas mieux tomber pour m'acclimater à mes nouvelles responsabilités. Le travail acharné de mes prédécesseurs a laissé une maison en ordre, ce qui a facilité mon travail et calmé mes appréhensions.

Des investissements malgré la pandémie

Cette année, la Fondation, collaboratrice pour la formation musicale intensive, a été en mesure de répondre à plusieurs demandes financières, dont la captation en « live streaming » des orchestres à cordes en décembre et l'enregistrement des pièces musicales de fin d'année dans tous les volets du programme soit harmonie, piano et violon. De plus, un partenariat concrétisé avec le club optimiste de Sainte-Thérèse a permis l'acquisition de trois nouveaux instruments : un piano, un hautbois et un violoncelle. De surcroît, le Club optimiste de Sainte-Thérèse s'engage à long terme afin de supporter la Fondation du Triolet, ce qui ne peut être que positif pour le programme de la FMI. La fondation, avec une baisse significative de ses revenus, a dû puiser dans ses réserves pour acheter une contrebasse, nécessaire afin de bonifier le parc d'instruments de la FMI.

Se réinventer

Pour utiliser une expression à la mode, la Fondation du Triolet, comme plusieurs autres organismes à but non lucratif, a profité de ce moment de pause forcée pour revoir ses modes de financement. Une vaste réflexion avait déjà été entamée en 2019, avant la pandémie, pour assurer la pérennité de fondation, avec l'établissement d'une **contribution volontaire annuelle**. Faire la promotion auprès des parents des avantages de cette contribution afin d'assurer la pérennité du programme sera une de mes priorités pour l'année 2021-2022 ainsi que pour les suivantes.

Bourse de la relève

Une autre nouveauté, à la suite de notre vaste réflexion cette année, a été la remise de bourses d'études. Consciente que les instruments de musique coûtent de plus en plus

cher, la Fondation du Triolet a offert six bourses d'études à des finissants ayant fait le choix de continuer leur parcours en musique au CÉGEP.

Nos finissants ne sont pas en reste

Grâce au talent de M. Sylvain Auclair, vice-président de la Fondation, inspiré des traditions anciennes des programmes prestigieux dans les diverses universités, la Fondation du Triolet a remis à chaque finissant de la FMI un stylo personnalisé unique et fait main. Un geste symbolique pour marquer leur passage à un autre niveau. Nous souhaitons établir cette tradition pour nos finissants à venir. L'initiative de M. Auclair a fait de nombreux heureux.



Remerciements

Je désire remercier chaque membre du conseil d'administration qui se dévoue bénévolement afin d'assurer la réussite de la mission de la Fondation. Durant les 18 derniers mois, nous avons tous dû surmonter plusieurs épreuves, mais j'ose espérer qu'elles nous ont rendus plus forts et plus unis. Je me dois aussi de remercier la contribution soutenue des professeurs et de la direction de la Polyvalente Sainte-Thérèse au programme de la formation musicale intensive (FMI) et à la mission de la Fondation du Triolet.

Nos enfants, nos héros

Que dire de nos enfants qui, une journée sur deux, en présentiel et dans des conditions restrictives inimaginables pendant la pandémie, ont tout de même réussi à vivre leur passion de la musique dans un programme magnifique. Bravo à tous ces jeunes musiciens !

Merci encore pour votre support !

Martin Desrosiers
Président de la Fondation du Triolet

Mot de la directrice de la Polyvalente Ste-Thérèse



Mme Dominique Sévigny

En cette fin d'année exceptionnelle, je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre implication auprès des élèves de la FMI. Grâce à vos contributions et vos idées, vous avez été un moteur important dans la persévérance et la motivation des élèves. Nous avons également réussi à ficeler un dossier important qui est celui de la contribution volontaire. Cette nouveauté pour l'année scolaire 2021-2022 aidera la Fondation à rester vivante et à continuer à permettre aux élèves d'être dans un programme musical de haut niveau, autant dans la qualité de ses instruments que dans les expériences musicales riches et extraordinaires que vous leur permettez de vivre. Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur vous. Tous les élèves et le personnel de la FMI vous envoient toute sa reconnaissance et vous disent «Merci!».

Les membres du conseil d'administration



Charles LeBorgne, administrateur et président du conseil ex-officier

Je me suis impliqué à la Fondation du Triolet parce qu'une formation musicale permet aux enfants de s'approcher vers une autre dimension. Je m'y suis aussi investi, en tant qu'ancien Président, afin de changer sa structure et rendre la Fondation encore plus agile et efficace.



Sylvain Auclair, vice-président

Depuis 4 ans, je suis à la Fondation. Ce qui m'a amené à m'y impliquer, c'est le dévouement des bénévoles et des parents pour la musique et c'est aussi pour aider nos jeunes à s'épanouir dans la musique sans contraintes pour les instruments, les réparations et bien d'autres besoins que peut occasionner un tel programme qui n'existerait pas sans la Fondation et tous ses bénévoles. Mille fois merci.



Suzanne Domingue, administratrice

Pour mon mari et moi, avoir une de nos filles qui étudie en formation musicale intensive a toujours été considéré comme un privilège. Quelle chance incroyable d'avoir des écoles publiques de si bonne qualité dans la région. Nous ne pouvons pas rester sans rien faire lorsque nous avons appris que la Fondation du Triolet avait besoin de parents. Un programme de musique ne peut rester en vie sans fondation pour l'aider financièrement. Mon implication était une façon pour moi de dire merci aux professeurs et à la direction qui offrent cette formation musicale à nos enfants.



Brigitte Dufour, secrétaire

Je souhaitais m'impliquer dans la Fondation afin de mieux comprendre les enjeux et les besoins des partenaires qui œuvrent au sein de la FMI. Les artisans de ce merveilleux programme ont besoin de ressources humaines ainsi que monétaires afin d'actualiser des projets motivants pour les élèves musiciens. Je me sens interpellée puisque mon fils compte bien vivre ses cinq années de secondaire au sein de la FMI!



Richard Gingras, administrateur

Dès que mon garçon a joué son premier concert dans l'harmonie de la FMI, j'ai été impressionné par la qualité des interprétations. J'ai tout de suite constaté que ce programme était un véritable joyau pour notre région. J'ai donc décidé de m'impliquer à la Fondation pour aider l'équipe en place afin de poursuivre sa mission de support à la FMI.



Caroline Labbé, administratrice

J'ai choisi de m'impliquer pour la Fondation du Triolet puisque mes enfants ont ce privilège de vivre leur scolarité (primaire - secondaire) avec une formation musicale de qualité. Grâce à la FMI, les élèves passent leurs semaines entourées de musique. Ils vivent également un sentiment d'appartenance avec des élèves passionnés et des enseignants engagés. Croyant fermement à ce programme et voulant m'assurer de sa pérennité, c'est avec plaisir que j'offre de mon temps et que je collabore avec une équipe de cœur afin que tous les élèves musiciens puissent jouir au maximum de cette formation exceptionnelle.



Patricia Dib, administratrice

Le programme FMI offre de belles expériences à nos jeunes. Maman d'un nouveau trompettiste, m'impliquer en tant que membre du CA de la Fondation Triolet est ma façon d'encourager nos jeunes motivés, de supporter les projets des enseignants de la FMI qui sont engagés dans la réussite des élèves et de contribuer au rayonnement de nos jeunes remplis de potentiel. La Fondation contribue au maintien d'un programme de qualité et accessible auprès de près de 250 jeunes chaque année, comme mon fils.



Martin McFadden, trésorier

Suite à la rencontre d'information et après avoir rencontré les personnes impliquées au sein de la Fondation, j'ai décidé de m'impliquer et de faire partie de cette belle équipe.



Marie-Douce Lafrance, administratrice et finissante FMI 2020

Étant une ancienne élève du programme de la formation musicale intensive, j'ai eu la chance de profiter de l'aide de la Fondation du Triolet tout au long de mon parcours scolaire. J'ai donc décidé de m'impliquer par reconnaissance et pour donner au suivant. Je veux permettre aux élèves d'avoir une expérience aussi enrichissante que la mienne, sinon plus !

Réalisations 2020-2021

Achat d'instruments de musique

- Piano numérique Yamaha Clavinova	2395 \$
- Violoncelle Scampi	2880 \$
- Hautbois Selmer	2495 \$
- Contrebasse Eastman 3/4	3010 \$

Enregistrement vidéo

- Orchestre à corde – décembre 2020	3061 \$
- Enregistrement de juin 2021 – 3 volets	4065 \$
- Vidéo promotionnel FMI	2000 \$

Autres contributions

- Partition concert juin 2021	1237 \$
- Frais de spécialiste pour mise à niveau	4800 \$
- Bourse de la relève	3000 \$
- Stylos personnalisés aux finissants	300 \$

Les états financiers 2020-2021

Les états financiers sont annexés à ce document.

Le budget 2021-2022

Fondation du Triolet - Budget 2021-2022

Contribution volontaire
demandée

195.00 \$

Nombre d'élèves

248

90%

Retour impôt

78.00 \$

Coût net

117.00 \$

Produits

Don Club Optimiste

5 000 \$

Contribution volontaire

43 524 \$

Grand concert des fêtes Billetterie (17 décembre 2021)

10 000 \$

Don Corporatif Grand concert des fêtes

20 000 \$

Remboursement des taxes

1 000 \$

Autres dons

500 \$

Total 80 024 \$

Charge

Programme de la FMI

20 000 \$

Grand concert des fêtes

12 500 \$

Stylos personnalisés aux finissants

600 \$

Honoraires professionnels

1 600 \$

Programme souvenir

1 200 \$

Assurances

1 300 \$

Papeterie et frais de bureau

500 \$

Mauvaises créances

500 \$

Publicité et promotion

600 \$

Activités de financement

1 000 \$

Rapport annuel

750 \$

Hébergement site web

270 \$

Autres frais et imprévus

1 000 \$

Frais bancaires

50 \$

Taxes et permis

50 \$

Taxes à la consommation non remboursables

250 \$

Total 42 170 \$

Fonds de dotation pour projets spéciaux

10 000 \$

Excédents de produits sur les charges

27854 \$

La contribution volontaire

Bref historique

Depuis le recours collectif en lien avec les frais de scolarité en 2019, les commissions scolaires, aujourd'hui devenues des Centres de services scolaire, ont été dans l'obligation de revoir la totalité des frais exigés aux parents. Les programmes à vocation particulière n'ont pas échappé à cette revue.

Un vaste travail de réflexion est alors entamé entre la direction de l'école et la Fondation du Triolet afin de trouver une solution durable pour financer adéquatement les coûts de programme qui ne cessent d'augmenter tout en respectant les lois en vigueur.

La Fondation avait elle-même ses défis, car il était de plus en plus difficile d'organiser deux concerts pour financer les demandes sans cesse grandissantes du programme.

Le problème

Devrions-nous sacrifier la qualité du programme durement acquise dans les dernières années de la FMI, faute de financement ? De quelle façon la Fondation pourrait-elle survivre dans ces conditions ?

La solution: une contribution volontaire

Le choix qui s'imposait à nous s'est avéré celle-ci: un don volontaire par les parents qui contribuent adéquatement au financement de la Fondation tout en ayant un retour d'impôt, réduisant ainsi le coût de cette contribution pour les parents. Une Fondation ayant un financement adéquat sera en meilleure posture pour soutenir les initiatives du programme. Mais une contribution volontaire voudrait-elle dire que certains parents feraient le choix *volontaire* de ne pas y contribuer? C'est exact, mais lorsque le jour viendrait où la Fondation ne serait plus en mesure de financer les initiatives du programme, l'école n'aurait que deux choix, soit de réduire les activités offertes dans le programme ou d'exiger aux parents le coût réel de ses initiatives. La solution de la contribution volontaire est donc la solution la moins dispendieuse pour les parents qui veulent faire vivre une expérience unique à leur enfant.

Perspective d'avenir

Contribution volontaire

Le succès de l'adhésion au principe de la contribution volontaire des parents sera le pilier sur lequel la Fondation du Triolet pourra s'appuyer pour maintenir et améliorer son appui à la formation musicale intensive. Fort de cet appui des parents, il sera plus facile pour la fondation de continuer son travail de recherche de partenaires dans la communauté d'affaires.

Revenir à la normale

L'année 2021-2022 s'annonce prometteuse pour la Fondation du Triolet avec la présentation des «Grands concerts des fêtes, du 16 au 18 décembre 2021. Quatre organismes de la région, soit la Fondation du Diapason (école primaire Arthur-Vaillancourt), la Fondation du Triolet (FMI-Polyvalente Sainte-Thérèse), la Fondation du Collège Lionel-Groulx et le Chœur philharmonique du Nouveau-Monde unissent leurs ressources et leurs efforts pour tenir le premier évènement du genre dans les Laurentides. Nous allons pouvoir compter sur la présence du violoniste de renommée internationale, Alexandre Da Costa, pour les concerts du 17 et du 18 décembre. Les billets seront bientôt disponibles sur la billetterie d'Odyscène. Pour ceux qui ont acheté des billets pour le concert-bénéfice d'avril 2020 avec Alexandre Da Costa, soyez sans crainte nous aurons une offre à vous faire sous peu afin de vous remercier de votre patience et de votre fidélité envers la Fondation du Triolet.

ANNEXE

États financiers 2020-2021

FONDATION DU TRIOLET

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021



**LAUZON
GIROUX**

FONDATION DU TRIOLET

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021

SOMMAIRE

	Page
Avis au lecteur	1
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5



AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de **FONDATION DU TRIOLET** au 30 juin 2021, ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des états financiers, nous avons préparé des écritures de régularisation.

Lauzon Giroux
Comptables Professionnels Agréés inc.

Blainville, le 26 août 2021

¹ Par Sylvie Beauregard, CPA, CA

FONDATION DU TRIOLET
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021
(non audité - voir l'Avis au lecteur)

	2021	2020
PRODUITS		
Dons	15 498 \$	11 067 \$
Grand concert des fêtes	-	38 211
Tirage moitié-moitié	-	1 838
Intérêts	157	-
	15 655	51 116
CHARGES		
Programme de Formation Musicale Intensive (FMI) (note 3)	31 504	23 859
Honoraires professionnels	1 600	1 600
Assurances	1 300	1 371
Papeterie et frais de bureau	320	729
Activités de financement	191	31
Grand concert des fêtes	-	4 351
Programme souvenir	-	1 427
Mauvaises créances	-	500
Taxes à la consommation non remboursables	386	323
Frais bancaires	39	65
	35 340	34 256
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(19 685) \$	16 860 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION DU TRIOLET
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021
(non audité - voir l'Avis au lecteur)

	2021	2020
SOLDE AU DÉBUT	92 130 \$	75 270 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(19 685)	16 860
SOLDE À LA FIN	72 445 \$	92 130 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION DU TRIOLET**BILAN****30 JUIN 2021****(non audité - voir l'Avis au lecteur)**

	2021	2020
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	91 985 \$	103 084 \$
Taxes à la consommation	387	324
Frais payés d'avance	91	10 965
	92 463 \$	114 373 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs	- \$	2 500 \$
Produits reportés	20 018	19 743
	20 018	22 243
ACTIF NET		
Non affecté	72 445	92 130
	92 463 \$	114 373 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Martin Desrosiers

, administrateur

, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION DU TRIOLET
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2021
(non audité - voir l'Avis au lecteur)

1. STATUT ET NATURE D'ACTIVITÉ

L'organisme a été constitué le 2 juin 2000 à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies du Québec. Sa mission est de favoriser la poursuite de l'excellence et l'enrichissement de la concertation musicale de la polyvalente Sainte-Thérèse. En vertu de son statut d'organisme sans but lucratif, l'organisme est exonéré d'impôt.

L'organisme est enregistré comme organisme de bienfaisance enregistré aux fins de l'impôt sur le revenu. Afin de conserver cet enregistrement, il doit se conformer à certaines exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec en matière de redistribution des dons reçus.

2. PRINCIPALE MÉTHODE COMPTABLE

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de Grand concert des fêtes et de tirage moitié-moitié sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

3. PROGRAMME DE FORMATION MUSICALE INTENSIVE (FMI)

	2021	2020
Camps ou spécialistes	- \$	6 000 \$
Instruments de musique	13 631	10 759
Activités des étudiants	17 873	4 600
Bourses	-	2 500
	31 504 \$	23 859 \$